



**- LA REUNION -**

**Comité Social d'Administration CSA  
Commission Administrative Paritaire CAP  
Commission Consultative Paritaire CCP**

**Les Élections Professionnelles à La Réunion :  
un atout majeur pour tous les personnels  
du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.**

**Un combat à gagner en votant pour votre liste l'ELAN COMMUN !!!**

**Le SNETAP-FSU représentant les personnels des 2 EPLEFPA et le SNUITAM-FSU  
représentant les personnels de la DAAF, sont unis au sein de la FSU.**

**Ils sont là pour vous représenter au sein de l'ELAN COMMUN  
au niveau local comme au niveau national.**

**L'Élan commun étant au niveau national l'union  
de la FSU, de la CGT AGRI et de SUD Rural.**

**Voter pour « L'élan commun », c'est voter pour Le Comité Social d'Administration Mixte DAAF et  
Enseignement Agricole public de La Réunion !**

- Le CSA MIXTE DAAF Enseignement Agricole public, sera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la nouvelle instance de représentation des personnels des Lycées agricoles, des CFPPA, des CFA, des exploitations agricoles des lycées et du personnel de la DAAF au niveau régional.
- C'est la conséquence de l'application de la loi Transformation de la Fonction Publique. Le CSA Mixte est issu de la fusion du Comité Technique de la DAAF et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).
- Ce CSA Mixte est consulté sur toutes les questions qui intéressent l'enseignement agricole public de la région et sur les questions du domaine de compétence de la DAAF et de son personnel.
- Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail sera créée au sein du CSA Mixte de La Réunion pour remplacer l'ancien CHSCT.

**Voter pour « L'élan commun », c'est voter pour une liste d'unité syndicale !**

- La FSU avec le SNETAP et le SNUITAM, la CGT Agri et Sud-Rural s'allient sur tous les scrutins locaux et nationaux. Nous avons fait le choix de mettre en avant ce qui nous rassemble pour être plus forts :
- notre capacité à réagir et à nous unir en inter-syndicale dès que c'est dans l'intérêt des personnels ;
- des valeurs communes ; pour assurer la défense du service public d'enseignement et de tous les personnels du ministère, titulaires ou non titulaires ; pour prôner l'égalité et la justice sociale ; pour prôner l'avancement de l'ensemble des catégories des personnels sans créer d'inégalités ;
- des actions souvent conjointes que ce soit dans les instances locales, régionales ou dans la rue pour obtenir des résultats concrets ;
- des oppositions fermes aux tentatives de suppression de classes ou de postes dans les services de l'état ;
- une aide au personnel de la DAAF dans le cas de suppression ou de transfert de service ;
- une aide individuelle des personnels qui sont trop souvent isolés et démunis s'ils restent seuls face aux représentants de l'administration ;
- les luttes pour l'amélioration des conditions de travail collectives et personnalisées, à plus forte raison celles des plus précaires.



**unies & engagées**

**pour le service public et ses agent·e·s  
pour la transformation sociale et environnementale**

# unies & engagées



## Voter pour « L'élan commun », c'est voter des victoires pour les personnels de La Réunion :

- lors des réunions de travail avec la direction pour défendre le point de vue des personnels ;
- avec le développement et le maintien des formations agricoles locales ;
- avec des interventions régulières pour le maintien et les besoins de postes d'administratifs.ives ; de technicien.ne.s, d'enseignant.e.s et de personnels de la Vie Scolaire ;
- avec le soutien aux personnels menacés de perdre leur emploi malgré des compétences reconnues et en situation de souffrance au travail ;
- avec l'obtention de la majoration Réunion pour les AE et AESH,
- avec le rejet d'un protocole de gestion désavantageux pour les personnels CFA-CFPPA payé sur budget.
- C'est au final au quotidien faire respecter les droits des agents et la régularité des contrats, particulièrement pour les agents contractuels d'État ou sur budget CFA-CFPPA.

## Pourquoi voter pour l'ÉLAN COMMUN ?

Parce que jusqu'à maintenant, toujours en concertation, nos organisations ont agi pour défendre vos conditions de travail et de rémunérations dans les Comités Techniques DAAF EA et CHSCT.

Parce que, dans l'ÉLAN COMMUN, nos organisations s'unissent pour répondre à la forte demande d'unité syndicale exprimée par les personnels !

Parce que l'ÉLAN COMMUN représente un syndicalisme de lutte et de transformation sociale et écologique ;

Parce que l'ÉLAN COMMUN agira en toute indépendance et sans compromission vis-à-vis des hiérarchies, en refusant tout clientélisme ;

Parce que l'ÉLAN COMMUN obtiendra des résultats sur des revendications justes, concernant nos missions, nos métiers et nos conditions de travail ;

Parce que l'ÉLAN COMMUN représentera, défendra et informera l'ensemble des personnels, sans distinction de statut ou de corps ;

Parce que, avoir des élu.e.s reconnu.e.s, c'est l'assurance d'une posture cohérente dans les différentes instances paritaires, les CSA, les CAP et les CCP ;

Parce que dans un contexte destructeur de remise en cause libérale du service public et de la fonction publique, les personnels ont besoin de représentant.e.s déterminé.e.s et combatifs.ives, avec l'aide d'une intersyndicale forte.

## Nos organisations sont les seules à pouvoir imposer le rapport de force nécessaire pour défendre le service public et vous représenter au sein des nouvelles instances que sont :

- **les CSA** (fonctionnement et organisation des services, gestion des ressources humaines, restructuration, temps et conditions de travail, santé et sécurité au travail, formations, égalité hommes-femmes, règles statutaires...)
- **les CAP** pour les agents titulaires (titularisation, sanctions disciplinaires, temps partiel, disponibilité, mutations et de carrière, congés parentaux, congés formation...)
- **les CCP** pour les agents contractuels (temps partiel, télétravail, renouvellement de contrat, licenciements, sanctions disciplinaires, évaluations professionnelles, congés spécifiques...).

Élections Professionnelles 2022

**ENTRE LES 1<sup>er</sup> ET 8 DÉCEMBRE**

**votez et faites voter  
pour l'élan commun !**

# l'élan commun

